



Analyse politique du scrutin du 11 mars 2001

Pour la 1^{ère} fois dans l'histoire de Brécey, une opposition complète en hommes et femmes (19) et en programme s'est visiblement présentée comme alternative totale à la municipalité sortante.

Pour la 1^{ère} fois, le vote des Brécéens et des Brécéennes a revêtu un véritable « enjeu » puisqu'au bout du compte, la question posée était de savoir qui souhaitait le « statu quo » municipal et qui souhaitait le changement avec une autre personnalité comme premier magistrat et une autre équipe.

A cette question, 912 votants ont répondu Bernard TREHET, 521
($\frac{545 + 497}{2}$) votants ont répondu Jean-Yves LEMENACH ou Yves MANCEL.

Plus de 35% (36,35 % exactement) ont souhaité le changement.

Ce score important, au scrutin de liste à la proportionnelle, aurait assuré 7 postes sur 19 au Conseil Municipal, preuve s'il en était besoin qu'il existe à Brécey une opposition structurée et puissante.

Ce score a été atteint alors que le Maire – Principal – Conseiller Général – Président de la Communauté de Communes est, à ce jour, et de loin, le plus grand employeur de la ville (Mairie, Président du Syndicat de Communes, MAPAD, Principal du Collège, emplois aidés).

L'importance même de l'enjeu annoncé par BA et la crédibilité de l'Alternance proposée du fait d'une campagne d'information particulièrement soutenue, relayée par la presse départementale, a déclenché, à la suite d'une action persistante et souterraine visant à entretenir l'inquiétude professionnelle des personnels en place et de leurs familles, un réflexe bien compréhensible de défense corporative : l'appel permanent du Maire sortant « au vote liste complète » a été largement suivi. Le panachage a été plus fréquent sur la liste BA que sur la liste BT (Le rapport du total des voix obtenues par les candidats BT et les candidats BA est de 29 %).

Ce scrutin 2001 était très particulier du fait du pouvoir du Maire sortant (cumul des postes et des fonctions) et des circonstances économiques et sociales (importance du nombre de contrats jeunes et d'emplois aidés).

Le nombre de postes en cumul va diminuer (en septembre 2002, le Maire ne sera plus Principal), la reprise économique va plus que probablement conduire l'Etat à se désengager des dispositifs d'emplois aidés – c'est-à-dire que le message de BA, largement entendu par les Brécéens, pourra le jour venu trouver une expression plus fidèle dans les urnes.